

L'an deux mille vingt, le 14 du mois de décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 08 décembre 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMONNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Philippe TARDY, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Marie HATTRAIT ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI.

Avenant au contrat de la cheffe de service développement RH

Par délibération n°2019-06 en date du 11 février 2019, a été ouvert un poste d'Attaché pour un agent contractuel en qualité de cheffe de service développement RH, adjointe de la Directrice.

Son contrat a été établi sur la base du 7^{ème} échelon du grade d'Attaché, IB 653 IM 545.

Il est à noter que depuis sa prise de poste en 2019, les missions de cet agent se sont fortement élargies, notamment suite à la reprise en régie de l'entretien des sites délocalisés.

Durant le premier confinement et depuis la reprise d'activité des services, elle a coordonné la gestion logistique : équipement des agents et entretien des sites, en lien avec les autres services de la collectivité et contribué activement à garantir les conditions sanitaires d'exercice des missions des agents.

Au titre de ses missions de développement RH, elle pilote également des projets stratégiques, tels que le dossier télétravail et l'accompagnement des managers sur l'organisation des services.

Il est proposé de modifier son contrat par avenant avec effet au 4 janvier 2021 sur le 8^{ème} échelon, IB 693, IM 575.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par

28 voix pour

7 abstentions

0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat cité ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20201214-2020-183-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2020

Publication : 17/12/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.